



Attestation sur l'honneur de témoignage pour divorce en adultère

Par **pretty**, le **19/07/2008** à **18:08**

Bonjours ,pour mon divorce une amie m'a fait une attestation sur l'aquel elle confirme avoir vu mon ex mari fair des attouchements sexuels a une autre femme :hor son avocate a enoncé d'une par que cette déclaration est impréssise et d'autre par que l'attestation n'est pas conforme au code de la procedur civile/pourtant elle porte bien le nom prénom et adresse de cette déclarant signé daté et jointe d'une photocopie de le pièce d'identité alors quel éreure a t'elle commise ?de plus je vien de retrouvé une des maitresse de mon ex et elle ai prette a me faire un attestation comment doit elle si prendre merci de m'aidé car je vie un divorce très difficile dont mes enfants en pattissent merci